

qui venait donner un corps et une réalité à toutes les données illusions dont nous nous berçons depuis un an et dissiper les nuages qui v'avaient amoncélés un moment l'inquiète suspension.

Nous remercions qui de droit pour l'envoi qui nous a été du catalogue de la bibliothèque de l'Institut-Canadien de Québec. Ce catalogue montre que cette institution ne néglige rien pour se mettre au niveau des associations les plus florissantes.

#### ROGATIONS.

Ce mot, comme il est facile le le voit vient du verbe latin *rogare*, qui signifie prier, supplier, demander grâce. Cette signification nous indique tout de suite que la pieuse coutume de faire des processions pendant trois jours qui précèdent l'Ascension et que l'on appelle les *rogations*, s'établit d'abord pour faire cesser des calamités, comme elle se perpétue et se renouvelle chaque année pour les prévenir.

Ces processions commencèrent à se faire à Vienne en Dauphiné.

Depuis plusieurs années, cette malheureuse ville était en proie à tous les fléaux de la vengeance divine. Toutes les calamités possibles s'y succédaient sans relâche, un malheur ne cessait que pour faire place à un pire quelquefois. Les incendies, le tonnerre, les ouragans, les tremblements de terre passaient tour à tour sur cette ville et y laissaient les traces de leur funeste passage. Le peuple était encore sous l'influence de la frayeur où le jetaient ces maux incessants, lorsque, dans la nuit de Pâque de l'an 449, pendant que les habitants de Vienne étaient rassemblés dans l'église avec leur évêque, le feu se déclara à un des principaux édifices et menaçait d'envahir toute la ville.

A la vue de ce nouveau malheur, les Viennois déjà si effrayés, laissèrent tous le saint sacrifice pour aller sauver leurs propriétés que chacun croyait en danger.

Dans cette extrémité, Saint Mamert qui occupait alors le siège épiscopal de Vienne, resta seul aux pieds des autels, adresse ses prières les plus ardentes au ciel pour le désarmer; il voue à Dieu, dans ce moment, des *rogations*, ou prières publiques, lesquelles devaient consister en prières et en processions solennelles.

Le jour commençait à peine à paraître, que l'incendie, qui avait inspiré tant de crainte, cessa presque tout-à-coup comme miraculeusement. Les fidèles, revenus de leur frayeur et transportés de reconnaissances à la vue d'un bienfait si marqué, retournèrent au temple rendre au ciel leurs pieuses actions de grâce. Leur dévoué pasteur leur fit alors part du vœu qu'il avait fait. Tous applaudirent de bon

coeur à une promesse à laquelle ils ne doutèrent plus dès lors devoir leur conservations et celle de leurs biens.

C'est là l'origine des processions qui se font pendant les trois jours qui précèdent l'Ascension. St. Mamert en fixa d'abord le terme à une église en dehors des murs dont elle n'était cependant qu'à assez peu éloignée. Les processions suivantes furent plus longues.

Une si sainte pratique ne demeura pas longtemps particulière au diocèse de Vienne. Les évêques des Gaules considérant l'excellence de cette coutume, se hâtèrent de s'y conformer, de sorte que vers le commencement du sixième siècle, elle était établie dans tout le pays. Elle passa en Espagne au septième siècle, et, au commencement du huitième, elle s'introduisit à Rome sous le pontificat de Léon III.

C'est ainsi que dans l'église catholique il n'y a pas une fête, pas une cérémonie à laquelle ne se rattachent les plus touchans et les plus consolans souvenirs. Dieu y apparaît toujours plein de miséricorde et prêt à accorder ses bienfaits aux hommes ou à leur épargner les fléaux de sa juste colère.

Les paroissiens de St. Roch viennent de former un Institut qui a nom " Institut Catholique de St Roch " et qui est sous le patronage de Monseigneur l'Archevêque de Québec. Voici le nom de quelques uns des officiers élus dernièrement par cet Institut : *Président honoraire*, le Rév. M. Z. Charest; *président actif*, Pierre Lézard, écriv. avocat; *vice-président*, le Rév. J. B. Z. Bolduc et Louis Prévost, N. P.; *secrétaire archiviste*, M. J. B. Martel; *secrétaire-correspondant*, G. Muire, écriv.; *trésorier*, M. Prudent Vallée; *bibliothécaire*, le rév. M. J. Matte. Il a été aussi nommé un comité de 27.

**ACCIDENT.**—On a souvent dit qu'il est très dangereux de jouer avec la poudre; un triste accident survenu mercredi au frère d'Octave Fortier, notre confrère, en est une nouvelle et triste preuve.

Ce pauvre enfant, à peine âgé de 12 ans, en jouant avec un petit canon de 5 ou 6 pouces de long reçut la décharge dans le ventre et mourut au bout de 36 heures de cruelles souffrances.

Le nombre des personnes détenues dans les prisons de Québec est de 61. De ce nombre, il n'y a pas un seul prisonnier qui attende son procès: cette circonstance ne s'est pas rencontrée depuis 12 ans.

**ÉTENDUE DES ÉTATS-UNIS.** L'étendue totale des États-Unis est évaluée à 3,261,642 miles carrés. Mises carrés. Vingt-neuf anciens états en contiennent 1,073,950. La Californie et le N. Mexique. 526,078. Le Texas 325,520. L'Orégon. 341,463. D'autres territoires. 994,415. Total. 3,271,42

En 1845, il y avait dans les États-Un. 70 postes militaires; aujourd'hui il y en a 118.

## Nouvelles Etrangères.

**VIENNE.** M. de Bach a été nommé chef du conseil des ministres.

Le *Times* se plaint amèrement de ce que le fameux bill des titres ecclésiastiques n'a fait que donner un plus grand pouvoir au clergé catholique. Il prédit un ministère bien des défaites à cause de cela dans la prochaine élection générale. Les catholiques se préparent à être 70 ou 80 membres disposés à voter contre tout ministre qui ne sera pas pour le rappel de ce bill et de bien d'autres lois qui mettent les catholiques dans une position inférieure à leurs concitoyens protestants. Sans être la majorité, ils peuvent facilement en se joignant à l'opposition mettre le ministère dans la minorité.

**CAROLINE DU SUD.**—Le peuple de cet état, assemblé en convention, a déclaré que le congrès ayant fréquemment violé ses droits particulièrement dans la question de l'esclavage, il se croit justifié à se séparer des États-Unis d'Amérique sans être responsable à qui que ce soit, après Dieu, dans l'exercice de ce droit, si ce n'est au tribunal de l'opinion publique.

#### QUEL EST L'INVENTEUR DE L'IMPRIMERIE ?

A Guttemberg inventeur de l'imprimerie, qui a le mieux mérité de toute nation et de toute langue, Adam Gethus fit cette inscription en mémoire immortelle de son nom.

Si Guttemberg était inconnu à la plupart de nous, la fameuse discussion, proposée à la société Laval, a eu le faire revivre et paraître dans les rangs accompagné de toute l'influence bonne et mauvaise de l'imprimerie. Mais étrange surprise! il ne lui que paraître et déjà on veut le repousser. . .

Oh! oh! Mr. l'orateur, Guttemberg n'est pas de bon aloi: Guttemberg n'est pas l'inventeur des caractères mobiles. " Ce n'est encore qu'une voix; Guttemberg peut ne pas désespérer. Ce n'est là que le premier coup de tonnerre qui annonce un grand orage. Bientôt la surprise va croissante. Deux voix, trois voix et plus se font entendre: " Ce n'est pas à Guttemberg, ce n'est pas à Guttemberg qu'appartient l'invention de l'imprimerie en caractères mobiles. " " Quel en est donc l'inventeur? " " C'est Coster. " " C'est Fust. " " C'est Schœffer. " Grande contestation! Aussitôt de courir aux armes de tous côtés. Les in-8° commencent la mêlée, aux in-8° succèdent les in-quarto, aux in-quarto, les in-folio.

Bientôt la bibliothèque des écoliers n'est plus assez riche: on entasse volume sur volume, témoignage, sur témoignage.

" Ce témoignage est en faveur de Coster. " " Veuillez relire, monsieur. . . Il fait mention de caractères stéréotypes; par conséquent, invalide! " " En 1440, Guttemberg inventa l'imprimerie. " " Cet